

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BULLETIN

TRIMESTRIEL
ISSN 0009-344

Vol. 31

N° 3

JUILLET-SEPTEMBRE 1994

Christian Meert. — L'atelier monétaire de Rochefort au début du XVII^e siècle.

SITUATION HISTORIQUE

La ville de Rochefort (prov. Namur), se trouve sur la rivière Lomme, sous-affluent de la Meuse, à 33 kilomètres de Dinant; elle était autrefois le siège d'un comté de ce nom⁽¹⁾.

Le site est connu d'abord sous le nom de Behogne, ancien doyenné dépendant de l'évêque de Liège déjà en 943; dans le haut, se trouvait une roche forte (*rocca fortis*, en bas latin) où un château fut érigé en 1155, d'où le nom de Rochefort⁽²⁾. Le pape Adrien IV (1154-59) et l'empereur Frédéric Barberousse (1147-90) attribuèrent Rochefort, château et dépendances, à la principauté de Liège; c'est ainsi que la seigneurie devint vassale, mais avec un domaine féodal qui deviendra un des plus importants de la principauté; le nom de Rochefort prévalut au XIII^e sur celui de Behogne, qui disparut de ce fait.

(1) G. LAMOTTE, *Étude historique sur le comté de Rochefort*, Namur, 1893; C.-G. ROLAND, *Les seigneurs et comtes de Rochefort*, dans *ASAN XX*, 1893, p. 63-114 et 329-448; Ed. GERARD, *Le canton de Rochefort*, Dinant, 1951; A. VAN ITERSSEN et S. GENICOT, *Rochefort, images du passé*, Rochefort, 1978.

Voir aussi, notamment pour les autres lieux cités, H. HASQUIN e.a., *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, Bruxelles 1981, 4 vol.

(2) J. VANNERUS, *Le nom de Behogne (ancien nom de Rochefort)*, dans *Onomastica I*, Paris 1947, p. 21-30; pour Rochefort, voir M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*, 1960: *De Rupeforti*, dans un document de 1204, est une retranscription en latin classique.

A la faveur de l'empereur d'Allemagne Maximilien I, par une lettre patente du 31 octobre 1494, Louis I de la Mark érigea en comté la seigneurie de Rochefort ; du coup, il supprimait l'antique comté de Montaigu, premier domaine des seigneurs de Rochefort ; cependant, ceux-ci continuèrent à se titrer de Montaigu, nom que nous rencontrons encore sur les monnaies frappées à Cugnon au xvii^e siècle. L'ordre de succession familiale jusqu'au milieu du xvi^e siècle fut, après les Montaigu, les Duras (1147), les Walcourt-Rochefort (1187).

Un traité transactionnel de novembre 1546 entre l'empereur Charles-Quint, duc de Luxembourg, et le prince-évêque de Liège, Georges d'Autriche, départage les terres de Luxembourg et celles de Liège. La situation de Rochefort resta inchangée : le comté est toujours en terre liégeoise ; les fiefs d'Auby, Cugnon et Chassepierre restent en terre luxembourgeoise.

Le comté de Rochefort appartient aux comtes de Stolberg de 1545 à 1574 et de 1737 à 1795 ; entre ces deux périodes, il passa aux comtes de Loewenstein.

De tout temps, les comtes de Montaigu et de Duras étaient les hauts avoués de Dinant ; c'est à ce titre que Louis I de la Mark avait assisté à Dinant à la joyeuse entrée du prince-évêque de Liège, Louis de Bourbon, en juillet 1456 et, le 22 août, « fait relief » (= rachat) de succession de ses fiefs liégeois. Ses successeurs, les comtes de Stolberg et de Loewenstein ont continué à être les hauts avoués de Dinant. Aussi, lorsque Louis de Stolberg, en février 1545, prit possession du comté de Rochefort, Charles-Quint « l'admit à relief », avec réserve au profit de l'évêque de Liège.

A la mort de Louis I de Stolberg, ses gendres se disputèrent sa succession et ce n'est qu'en 1594, que Louis de Loewenstein régna sur le comté de Rochefort. Après sa mort, le comté échut à son fils Jean Théodore, le 13 février 1611, lequel « en fit relief » à Liège le 15 mars de la même année. Il mourut le 6 mars 1644, âgé de soixante ans. C'est de lui qu'il sera question ci-dessous.

Ceci dit, on comprend mieux pourquoi Bernays et Vannérus⁽³⁾ n'ont pas introduit, dans leur ouvrage sur les monnaies luxembourgeoises, les monnaies de l'atelier de Rochefort : celles-ci sont spécifiquement liégeoises.

SITUATION MONÉTAIRE

Le seigneur Théodore de Loewenstein était un ambitieux et il avait des vues étendues sur la manière de gouverner son comté et ses fiefs : il

(3) E. BERNAYS et J. VANNERUS, *Histoire numismatique du comté puis du duché de Luxembourg et de ses fiefs*, Bruxelles 1910, p. 556 : « Rochefort, ayant toujours été dans la mouvance de Liège... »

commença par déclarer qu'il ne tenait ses terres du Luxembourg, Auby, Cugnon et Chassepierre, que de Dieu seul, par conséquent en tant que souverain. Cette prétendue prérogative devait lui permettre de battre monnaie à son nom, ce qui fut fait dans la suite⁽⁴⁾.

C'est seulement le 2 avril 1619 que se manifesta le besoin d'ouvrir un atelier monétaire à Cugnon⁽⁵⁾, mais il fallut entreprendre d'importantes constructions pour l'y recevoir : entrepôt, moulin et forge. Ces bâtiments sont prêts le 1^{er} mai 1622⁽⁶⁾ ; il en sortira un liard de cuivre daté de cette année, confirmant ainsi l'ouverture de l'atelier monétaire. Chacune des années suivantes sera représentée jusqu'en 1626 par un type de monnaie différent.

Les émissions de Jean Théodore de Loewenstein n'étaient pas abondantes, mais suffisantes pour établir sa souveraineté sur ses terres. On hésite à penser que, les pièces étant rares, il n'en tirait aucun bénéfice de fabrication, mais il faut savoir qu'il se fourvoya : il fit frapper de la fausse monnaie dans son atelier de Cugnon et c'est là surtout qu'il fit recette. En 1626, un procès-verbal établit qu'à Cugnon et à Rochefort on frappait de la fausse monnaie⁽⁷⁾, ce qui fut confirmé en 1629. D'ailleurs, au siècle dernier on a découvert au château de Rochefort cinq coins de fer de cette production de faux : les modèles étaient quatre monnaies de la fin du xv^e siècle et une de 1602, Albert et Isabelle, Tournai⁽⁸⁾.

(4) La numismatique de Rochefort a été révélée par les recherches de Paul JOSEPH, *Rocheforter Münzen des Grafen Johann Theodor von Löwenstein Wertheim*, dans les *Frankfurter Münzblätter* 1900, p. 198-202 ; E. BERNAYS et J. VANNERUS, *op. cit.*, p. 554, ont cité son article en référence, mais sans décrire les pièces de monnaie. Notre propos est de mettre au point cette numismatique, qui, après 80 ans, nécessite quelques rectifications.

(5) R. WEILLER, *Les monnaies luxembourgeoises*, Louvain-la-Neuve 1977, p. 220 : « Lettre de Paul (Manlix ?) de Sedan à Monsieur Le Veneur, Capitaine à Herbeumont, château de Rochefort, en vue de l'obtention de la charge de maître de la Monnaie (de Cugnon), datée de Sedan, le 2 avril 1619 ».

(6) *Idem*, p. 221.

(7) *Idem*, p. 231 : le 16 novembre 1626.

(8) La découverte des six coins monétaires est signalée dans *RBN* 22, 1866, p. 297. Voir, Ed. BERNAYS, *op. cit.* (n.n.3) et Suppl. 1934, p. 192 sv. ; R. WEILLER, *op. cit.* (n.n.5), p. 182 sv. ; —, *Les coins des faux monnayeurs de Rochefort*, dans *ASAN* 58, vol. 2, 1978, p. 279-292 ; article reproduit en Monographie 29, par le Cercle culturel et historique de Rochefort, 1978, cf. p. 285 (même pagination) : « c'étoient toutte sorte de coins et aussy bien des archiducs (voir les coins nos 1-2) et D'Espagne (voir les coins nos 4-5) que autres ; [le témoin] dépose que pour un temps on at aussy travaillé en la grosse tour à Rochefort et qu'on y avoit porté les utils de Cugnon (sic) ». N.B. Ceci ne prouve pas que l'atelier de Cugnon ait émis avant celui de Rochefort pour Jean Théodore de Loewenstein.

Jean Théodore de Loewenstein aurait-il déplacé la frappe à son château de Rochefort après avoir frappé de la fausse monnaie à Cugnon ? Rien n'est moins sûr. La fabrication faussaire fut interrompue à Rochefort comme à Cugnon en 1626⁽⁹⁾; d'autre part, dans les années 1619-1621, nous l'avons vu, il n'y eut pas de production à Cugnon, qui n'ouvrit ses forges qu'à partir de 1622 et c'est là aussi que les monnaies comtales sont véritablement représentatives de la frappe de Jean Théodore de Loewenstein : elles portent ses titres et son effigie⁽¹⁰⁾.

Mais alors, les monnaies que nous connaissons à la légende MONETA NOVA ARG ROK sans le titre du souverain émetteur et, généralement, sans date de l'année de la frappe, de qui sont-elles ? — Elles ne sont autres que celles de cet orgueilleux seigneur qu'est le comte de Rochefort, Jean Théodore de Loewenstein, qui frappa d'abord dans son château de « *Rocca fortis* », d'où ROK, entre les années 1611 et 1621. Nous pensons que 1616 est peut-être la date de début de cette fabrication (voir ci-dessous le n° 1 du catalogue).

Le comte n'osa pas mettre son nom sur ses monnaies, mais, comme ses biens de Rochefort relevaient de la principauté de Liège, du même coup le cercle de Westphalie observait ses émissions monétaires, comme celles des seigneurs allemands sous sa juridiction⁽¹¹⁾, aussi n'est-il pas étonnant que Jean Théodore frappe ses pièces à l'aigle bicéphale, comme les seigneurs de l'empire, qui étaient obligés de mettre cet emblème sur leurs monnaies ; cependant, à cause du « relief » à la principauté de Liège, il remplace son nom par une expression latine que son voisin le seigneur de Château-Regnault utilisa pour ses monnaies⁽¹²⁾.

(9) Ed. BERNAYS, *op. cit.* (n.n.3), p. 555, où il est dit que, selon A. Vasse (1846), « c'est vers l'année 1621 qu'on a commencé à battre monnaie, qu'on ne se bornait pas à Cugnon seul ; mais qu'on en battoit aussi à Rochefort et autres lieux, qu'on appeloit cela la Caballe ; que le tout se traitait avec le dernier secret, ce qui correspond à ce que nous avons vu dans les actes d'admodiation ; que lorsque L. Lafontaine eut été pendu comme faux monnoieur, tous ceux de sa bande se dispersèrent. »

(10) Ses titres : comte de Loewenstein-Wertheim, Rochefort, Montaigu ; seigneur de Scharfeneck, Breuberg, Herbeumont, Neufchâteau, Hotton, Dochamps, Bricquemont, Havresse ; souverain de Chassepierre, Cugnon, Auby ; haut avoué de Dinant.

(11) *Ordonnances de la Principauté de Liège*, 1^{ère} série, tome I, Préface, XI et 2^e série, tome I, pp. 303, 317 et 412.

(12) Arthur ENGEL, *Imitations monétaires de Château-Renault*, dans *RN* 1885, p. 296-315 ; 1886, p. 387-397 ; 1887, p. 181-190. Dans la première partie, p. 311, l'auteur mentionne un décri du 5/15 octobre 1618 des cercles de Souabe, de Franconie et de Bavière à l'encontre de notre pièce cataloguée n° 4 et M. Tissière, qui étudie les monnaies de Château-Renault, me signale un décri quelque peu antérieur (15 septembre 1618) prononcé par les autorités municipales de Rochefort à l'encontre notamment de pièces à la légende terminée par ROK.

Les monnaies de Rochefort dont la légende se termine par ROK sont peu nombreuses, c'est à proprement parler un essai de fabrication, d'où la précaution de se limiter à des types qui se rencontraient sur des pièces de quatre sols en usage aux Pays-Bas⁽¹³⁾ et de trois kreutzers en Allemagne⁽¹⁴⁾. Les écus sont imaginaires et n'ont aucun rapport avec les armoiries du comte de Loewenstein (ceux de Cugnon sont plus conformes). Ces pièces ne sont pas des faux, mais des imitations de monnaies étrangères ; elle sont d'argent de faible aloi et elles sont toutes frappées.

D'un autre côté, le placard de 1619 à Strasbourg signale deux types de monnaie de trois sols où la légende se termine par la seule lettre R⁽¹⁵⁾ ; ces pièces sont de l'atelier de « Castro Reginaldi », Château-Regnault sur Meuse (10 km en aval de Mézières), qui frappe sans doute avant Rochefort, déjà sous François de Bourbon-Conti (1605-1614), et, après sa mort, sous sa femme Louise Marguerite laquelle fit frapper des imitations de ce type, certaines datées de 1617 et 1619.

Pour conclure, les pièces de quatre sols et celles de trois kreutzers où l'on distingue dans la légende l'abréviation ROK et, souvent, dans un quartier du blason, une tour crénelée rappelant le château de la « *Rocca fortis* », peuvent être attribuées à l'atelier monétaire de Rochefort et datées d'entre 1611 et 1621.

On connaît au début de l'époque moderne pas mal d'ateliers où un monnayage officiel masquait la fabrication d'un faux monnayage ; à Rochefort, c'est un monnayage d'imitation, donc illicite, qui a rempli cet office.

CATALOGUE DES MONNAIES DE JEAN THÉODORE DE LOEWENSTEIN À ROCHEFORT (1611-1644)

3 Kreuzers

N° 1 Dr. : *MONETA*NOVA*ARG*ROK (Monnaie nouvelle en argent).

Ecusson échancré et quadriparti, 1 : quatre losanges, 2 : un lion rampant, 3 : une tour crénelée, 4 : six globules. De part et d'autre de l'écu : 1 et 6.

(13) J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la Principauté de Liège et ses dépendances*, Bruxelles 1890 et Suppl., Liège, 1900, n° 594 : la monnaie de quatre sous au titre de l'empereur Mathias (1612-1619) est contemporaine de celle de Rochefort.

(14) A. ENGEL, *RN* 1886, p. 396-7, n° 8 et pl. XIII ; Note dans la *RBN* 1866, p. 297.

(15) A. ENGEL, *RN* 1887, p. 185-6 : le placard de Strasbourg date du 12 avril 1619.



Fig. 1
(x2)

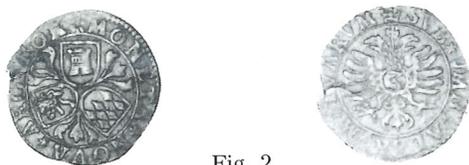


Fig. 2



Fig. 5

Fig. 4e



Fig. 4a

Rv.: SVB·UMB*ALARVM*TVARVM (A l'ombre de tes ailes).

Dans le champ, une aigle bicéphale couronnée et aux ailes éployées. Au centre, dans un globe creux crucifère, le chiffre 3.

Diam: 20 mm; pds ?

Fig. 1

Réf.: *Frankfurter Münzblätter* 1900, p. 198, pl. 13, n° 5.

NB: Paul JOSEPH explique que 16 est mis pour 1616. Comme c'est le seul type apparemment daté, c'est peut-être celui de la première émission.

N° 2 Dr.: *MONETA*NOVA*ARG*ROK

Trois écussons en pointe, cantonnés par un ornement de feuilles, 1: six losanges, 2: un lion rampant, 3: une tour crénelée.

Rv.: SUB*ALARVM*TVARVM

Dans le champ, une aigle bicéphale couronnée et aux ailes éployées. Au centre, dans un globe creux crucifère, le chiffre 3.

Diam: 20 mm; pds: 1,64 g. Coll. de l'auteur.

Fig. 2

Réf.: *RN* 1886, p. 397, n° 13.

N° 3 Dr.: *MONETA*NOVA*ARG*ROK

Trois écussons cantonnés de feuilles de trèfle en bouquet, 1: trois oiseaux en bande, 2: fleur de lis, 3: six losanges.

Rv.: SVB*VMB*ALARVM*TVARVM

Aigle bicéphale couronnée et aux ailes éployées. Au centre, dans un globe creux crucifère, le chiffre 3.

Diam: 21 mm; pds ?

Réf.: J. APPEL, *Repertorium zur Münzkunde des Mittelalters*, Wien 1829, Bd IV, S. 794, Rochefort, n° 2854, cité dans *Frankf. Münzbl.* 1900, p. 198, n° 3 (P. JOSEPH, cf. notre note 4).

4 sols

N° 4 Dr.: MONETA NOVA ARG*ROK

Écusson couronné écartelé, 1: une tour crénelée, 2: un lion rampant, 3: un lion rampant, 4: un lis; les 2° et 3° quartiers palés, le 4°: trois fleurs de lis. Le tout placé sur une croix de Bourgogne.

Rv.: SVB*VMBRA*ALARVM*TVARVM

Aigle bicéphale couronnée, aux ailes éployées en plein champ.

a) Diam: 29 mm; pds: 4,21 g Cab. Médailles de Bruxelles.

Fig. 4a

b) Diam: 29 mm; pds: 4,90 g Cab. Médailles de Vienne.

c) Diam: 30 mm; pds: ? *Cat. J. SCHULMAN*, 282, 1985, n° 1944, photo.

d) Diam: 31 mm; pds: 3,01 g G. CASTELLANI, *Cat. Racc. num. Papadopoli al Museo Correr*, Venezia, 1925, n° 2895, cité par C. GAMBERINI⁽¹⁶⁾.

e) Diam: 29,8 mm; pds: 4,19 g *Frankf. Münzbl.* 1899, p. 15, n° 29, pl. II, 10. Fig. 4e

f) Diam: 30 mm; pds: 4,92 g *Cat. J. VINCHON*, Paris, V. 20-11-92, n° 479, photo.

N° 5 Dr.: + SI·DE(VS)·PRO·NOBIS·QUI·CONT·NOS
(Si Dieu est avec nous, qui nous contiendra?)
Buste de profil à droite.

Rv.: MONETA NOVA ARG*ROK
Même type de revers que le droit du N° 4.

Diam: 28,5 mm; pds? *Frankf. Münzbl.* 1899, p. 15, n° 30, pl. II, 9. Fig. 5

N.B.: Il y a une erreur dans cet article: il faut lire: « revers, même type que le droit n° 29 » au lieu du n° 28. L'erreur est d'ailleurs corrigée déjà par P. JOSEPH, dans *F.M.* 1900, p. 199, n° 5.

(16) C. GAMBERINI DI SCARFEA, *Le imitazioni et le contraffazioni monetarie nel mondo. Parte quarta*, Bologne 1972 (réimpression, 1^e éd.: 1959); dans le chap. XLVII consacré aux contrefaçons italiennes du type « Fiorino di Brabante, Carlo V imp. 1506-1555, Fiorino da 4 patards », l'auteur attribue à l'atelier de Ronco cette contrefaçon anonyme qui aurait été émise par Spinola (1644-1699), marquis de Roccaforte!

Jean-Marc Doyen. — Les trésors de Chimay et de Dailly III (Hainaut): sesterces du Haut-Empire (*).

A. LE TRÉSOR DE CHIMAY

Découvert vers 1945-1950 à proximité de Chimay (Hainaut), un petit trésor de sesterces du Haut-Empire romain a été partagé entre ses deux inventeurs. Il se composait, à l'origine, de trois douzaines de pièces environ, des sesterces uniquement, dont la moitié — 16 exemplaires — a été acquise par un numismate hennuyer, le regretté Paul Lucas. Celui-ci eut la présence d'esprit de noter, pour chaque pièce lisible, les références à la 2^{ème} édition de l'ouvrage classique de Cohen (Paris,

(*) Ce double article faisait partie d'une vaste étude de l'occupation du sol dans la vallée du Viroin, entreprise en vue d'une thèse de doctorat à l'ULB et restée sans suite indépendamment de notre volonté. Depuis leur rédaction (en 1982), de nombreuses publications relatives à des trésors de sesterces ont vu le jour. Elles confirment la datation proposée ici. Comme elles concernent des lieux de découverte toujours fort éloignés du secteur en question dans ces deux notes, il ne nous a pas paru utile de réactualiser notre texte.

1885-1892); quelques erreurs manifestes s'y sont toutefois glissées et nous pensons avoir pu les rectifier dans la plupart des cas. Nous avons également pu examiner personnellement 4 exemplaires, dont la pièce la plus récente, reste ultime de ce dépôt dispersé depuis⁽¹⁾.

Composition

La composition en est assez caractéristique. Monsieur Lucas a noté (lettre du 11 janvier 1981) « les Trajan usés jusqu'à la corde, les Hadrien à revers illisibles (...) ces pièces ont circulé environ 90 ans. Il y avait en plus dans le lot un sesterce et 1 denier de Sévère Alexandre, mais ces pièces avaient été rajoutées par après ».

La seconde partie du lot existerait encore, intouchée « ... mais elle se trouve chez un Paysan du Danube inapprochable et intraitable »!

Voici le tableau récapitulatif des 16 pièces connues de la trouvaille:

Trajan	2
Hadrien	5
Sabine	1
Antonin le Pieux	1
Faustine I Diva	1
Faustine II	2
Marc Aurèle	1
Faustine II	1
Commode	1
Crispine	1

Catalogue

- 1-2. TRAJAN (98-117)
Revers frustes
- 3-7. HADRIEN (117-138)
5 sesterces, revers frustes.
8. SABINE, Rome, 128-137
SABINA AVGVSTA / [Buste diadémé drapé à dr.
Femme assise à g. *BMC* 1864, 1870, 1877, 1879, 1882 ou 1885.
9. ANTONIN LE PIEUX, Rome, 140-143 (et 144 ?).
[ANTONINVS AVG PIVS PP TRP COS III] [Tête laurée à dr.]
PAX/AVG S/C Pax debout à g., tenant un rameau et une corne d'abondance.
RIC 616; *BMC* 1265.
10. FAUSTINE I Diva, sous ANTONIN LE PIEUX, Rome, après 141.

(1) Une brève notice relative à ce dépôt a paru il y a une douzaine d'années: J.-M. DOYEN, *Chimay (Ht.): trésor monétaire de sesterces du Haut-Empire*, dans *Archéologie*, 1981, 1, p. 34.

- DIVA/FAVSTINA Buste drapé à dr.
AVGVSTA S/C Cérès debout à g., tenant une torche et des épis.
RIC 1118; *BMC* 1514.
11. FAUSTINE II sous ANTONIN LE PIEUX, Rome, groupe II :
145-152.
[FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL] Buste drapé à dr.
Concordia. Sans doute *RIC* 1374 (b); *BMC* 2166.
12. FAUSTINE II sous ANTONIN LE PIEUX, Rome, groupe IV :
après 156.
FAVSTINA AVGVSTA Buste diadémé drapé à dr.
AVGVSTI/PII FIL S/C Femme debout à g.
RIC 1367-1371; *BMC* 2195-2201.
13. FAUSTINE II sous MARC AURÈLE, Rome, 161-176.
FAVSTINA/AVGVSTA Buste diadémé drapé à dr.
IVNONI REGINE (*sic* ?) Junon debout à g., tenant une patère et
un sceptre vertical. A ses pieds, à g., un paon. S/C
RIC 1651; *BMC* 919 (tous deux avec REGINAE : erreur de lec-
ture de notre part ?).
14. MARC AURÈLE, Rome, 172-173.
M ANTONINVS/AVG TRP XXVII Tête laurée à dr.
GERMANICO AVG [Femme de Germain assise à g. et Germain
debout à dr. d'un trophée (avec boucliers au pied). La femme est
assise à g. sur des boucliers et se tient la tête dans la main dr.
BMC 1433.
15. COMMODE, Rome, 179.
L AVREL COMMO/DVS AVG TRP IIII Tête laurée à dr.
IMP III/COS II PP S/C Minerve casquée debout à g., s'appuyant
sur un bouclier, tenant une patère au-dessus d'un autel très
allongé (« candélabre ») et une lance. *RIC* 1607; *BMC* 1703.
16. CRISPINE sous COMMODE, Rome, 180-183.
CRISPINA/AVGVSTA Buste drapé à dr.
Concordia assise à g., tenant une patère et une corne d'abon-
dance. S/C Exergue illisible. *RIC* 665; *BMC* 406.

Commentaires

Il est difficile, bien sûr, d'avancer une date d'enfouissement pour un ensemble numériquement aussi peu abondant et qui, de surcroît, ne constitue pas l'entière du dépôt.

Nous pouvons toutefois rapprocher ce trésor de ceux, géographiquement proches, de Petigny I et II⁽²⁾, de Nismes⁽³⁾ et d'autres dépôts

(2) Petigny I et II (Nr.) : M. THIRION, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967, pp. 138-139, n° 241 et 242. Voir M. THIRION,

FRANK STERNBERG AG

Schanzengasse 10, 8001 Zurich (Suisse) Tél. (1) 252 30 88 - Fax (1) 252 40 67

VENTE PUBLIQUE A ZURICH
n° XXVII
les 7 et 8 novembre 1994



MONNAIES ANTIQUES
INTAILLES ET BIJOUX ANTIQUES
objets archéologiques

Catalogue avec illustrations contre paiement d'avance de 40 francs suisses

s.a. **FIBRU** n.v.
(fisch)

KUNST- MEDAILLES D'ART
BRONZES D'ART KUNSTBRONS



Ordres nationaux et rubans

Coupes
Insignes
Porte-clés

Objets de promotion à la vente
Bijoux or et argent
Toutes gravures

Tous vos ordres personnalisés!
Demandez-nous projets et devis

Nationale eretekens en linten

Bekers
Kentekens
Steutelhangers

Verkoop-promoverende producten
Juwelen goud en zilver
Alle graveerwerk

Al uw objecten gepersonaliseerd!
Vraag ons projecten en prijzen

**MEDAILLES
CHALLENGES
AWARDS
PIN'S**

Magasin ouvert
de 9 à 12 h et
de 13 h 30 à 16 h 30
du lundi au vendredi

Rue Edmond Rostandstraat 59
B-1070 Brussels
TÉL. 00-32-(0)2-521.00.88
FAX 00-32-(0)2-521.50.30

Ontvangst
van 9 u tot 12 u en
van 13 u 30 tot 16 u 30
van maandag tot vrijdag

CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUE, a.s.b.l.
(fondé en 1964)

4, Bd de l'Empereur, 1000-Bruxelles.
CCP (Bruxelles) : 000-0957261-65

Bulletin du Cercle d'études numismatiques (BCEN)

- Abonnement 1994, 4 fasc. : 1250 FB
— Années 1972 à 1991, par tranche de 4 ans 2500 FB

Travaux du Cercle d'études numismatiques (TCEN)

1. P. MAGAIN, Les monnaies de Jean-Théodore de Bavière épuisé
2. Philip GRIERSON, Bibliographie numismatique (1^{re} éd.) épuisé
3. MARCEL THIRION, Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique 748 FB
4. Ivo SUTENS, Bibliographie numismatique. Supplément: Ordres et décorations I 530 FB
5. Joseph GHYSSENS, Les petits deniers de Flandre des XII^e et XIII^e siècles. *Met tweetalige inleiding* 763 FB
6. A. VAN KEYMEULEN, Les trésors monétaires modernes découverts en Belgique (1434-1970). *Tweetalige inleiding* 1000 FB
7. Simone SCHEERS, Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne (France, Somme) épuisé
8. Ivo SUTENS, Bibliographie numismatique. Supplément: Ordres et décorations II 650 FB
9. Philip GRIERSON, Bibliographie numismatique, 2^e édition revue et augmentée 1232 FB
10. Henri POTTIER, Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI^e siècle en Syrie byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique. 1590 FB
11. Marc BAR, Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique 1590 FB
12. François de CALLATAÏ, Georges DEPEYROT, Leandre VILLARONGA, L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste 975 FB

Dossiers du Cercle d'études numismatiques (DCEN)

1. Amand COEKELBERGHS, *Ordonnances monétaires sous Philippe II de 1563 à 1598* 850 FB
2. Amand COEKELBERGHS, L'Hôtel des monnaies de Bruxelles au 18^e siècle et la comptabilisation par parties doubles de ses opérations 500 FB

TVA comprise. Frais de port non compris.

Ristourne de 10 % pour les Membres du CEN, les Musées et Bibliothèques; de 30 %, pour les libraires et numismates professionnels.
Paie-ment uniquement en francs belges par CCP, *Compte postal*; le paie-ment par banque ne sera accepté que s'il est fait en *Eurochèque*.

DAUBY VAN DER SCHUEREN



MONNAIES
ET
MÉDAILLES-
BOURSE

Rue de la Bourse 14 1000 Bruxelles

TÉL : (02) 513.34.00 - FAX : (02) 512.25.28

LIVRES NUMISMATIQUES

Votre spécialiste dans les Pays-Bas

Dépositaire des publications de l'A.I.N.P.

A.G. VAN DER DUSSEN B.V.

Hondstraat 5
6211 HW Maastricht
Pays-Bas



Listes gratuites sur demande



MAISON PLATT

49, rue de Richelieu - 75001 PARIS

numismatique

- LIBRAIRIE NUMISMATIQUE
- ORDRES et DÉCORATIONS

Gérard BARRÉ et Daniel RENAUD

seront heureux de vous recevoir dans le cadre du magasin rénové
au 49, rue de Richelieu, 75001 PARIS

où vous pourrez redécouvrir

NUMISMATIQUE GÉNÉRALE
PAPIER MONNAIE
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE
ORDRES ET DÉCORATIONS

●
Organisation de VENTES et parution de « Catalogues à prix fixes »

*Dès à présent pour toutes demandes de catalogues
et pour la mise à jour de nos fichiers:*

Maison PLATT, B.P. 456, 75026 PARIS CEDEX 01
Tél. : 42.96.50.48 - Télécopie : 42.61.13.99

RCS Paris B 702 013 434 - N° Siret 702 013 434 00015 - Code APE 525Z - Intracom Fr 79 + Siret

MONNAIES ET MÉDAILLES

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE



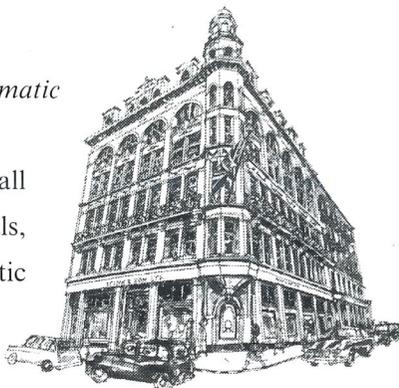
B. FRANCESCHI & FILS

10 rue Croix de Fer, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/2179395

SPINK. THE OLDEST
ESTABLISHED COIN AND MEDAL
BUSINESS IN THE WORLD

Publishers of *The Numismatic Circular* since 1892, and specialist dealers in all aspects of coins, medals, banknotes and numismatic literature. Publishers of *Roman Imperial Coinage*, *English Hammered Coinage* and other standard works.



13th April - Banknote sale	5th May - Ancient coin sale
1994	
25th June - Singapore coin sale	6th July - General coin sale



BY APPOINTMENT TO
HER MAJESTY THE QUEEN
SPINK & SON LTD LONDON



BY APPOINTMENT TO
HIS MAJESTY THE KING OF SCOTLAND
SPINK & SON LTD LONDON



BY APPOINTMENT TO
HIS MAJESTY THE PRINCE OF WALES
SPINK & SON LTD LONDON

SPINK

SPINK & SON LTD, 5, 6 & 7 KING STREET, ST JAMES'S, LONDON SW1Y 6QS. TEL: 071-930 7888. FAX: 071-839 4853. TELEX: 916711.
English Paintings and Watercolours · Oriental, Asian and Islamic Art · Textiles · Medals · Coins · Bullion · Banknotes



ACHAT · VENTE

Ventes publiques
Listes mensuelles
à prix fixes
Expertises · Estimations

Monnaies et Médailles de
l'antiquité à nos jours

Depuis plus de 50 ans au service du collectionneur :

MONNAIES ET MÉDAILLES S.A. BÂLE

Boîte Postale 3647 CH-4002 Bâle (Suisse)

Malzgasse 25 Tél. 061 272 75 44 Fax 061 272 75 14

Frank STERNBERG AG

10, Schanzengasse, CH-8001 ZURICH

Monnaies et médailles de tous pays - Monnaies antiques
Livres numismatiques



ACHAT

VENTE

EXPERTISE

VENTES
PUBLIQUES

N.B. La vente
d'avril '94 est repor-
tée au 7/8 novembre '94.

Téléphone : (01) 252 30 88. Téléfax : (01) 252 40 67



SOCIÉTÉ D'ÉDITION NUMISMATIQUE ROMAINE

HOENDERSTRAAT 22, B 9230 WETTEREN - BELGIQUE

- I P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*.
Seconde édition augmentée.
broché 4200 FB **relié** 4500 FB
- IV H.-G. PFLAUM et P. BASTIEN, *La trouvaille de Çanakkale (Turquie)*.
broché 2400 FB
- VII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (285-294)*.
broché 3000 FB
- VIII P. BASTIEN et A. COTHENET,
Trésors monétaires du Cher: Lignières (294-310), Osmercy (294-313).
broché 2100 FB **relié** 2300 FB
- IX P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (fin. 274-285)*.
broché 3100 FB **relié** 3400 FB
- X P. BASTIEN et C. METZGER, *Le trésor de Beaurains (dit d'Arras)*.
relié 3500 FB
- XI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (294-316)*.
broché 3700 FB **relié** 4000 FB
- XII J.-P. CALLU, *Inventaire des Trésors de bronze constantiniens (313-348)*,
P. BASTIEN, *Le Trésor monétaire de Fresnoy-lès-Roye II (261-309)*.
broché 2100 FB **relié** 2300 FB
- XIII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (318-337)*.
broché 3800 FB **relié** 4100 FB
- XIV J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C.-41 après J.-C.)*.
relié 4200 FB
- XV P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (337-363)*.
broché 4950 FB **relié** 5300 FB
- XVI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (363-413)*.
broché 5000 FB **relié** 5350 FB
- XVII P. BASTIEN, *Monnaie et Donativa au Bas-Empire*.
broché 2750 FB **relié** 3250 FB
- XVIII P. BASTIEN, M. AMANDRY et G. GAUTIER, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (274-413) supplément*
P. BASTIEN, *Le médaillon de plomb de Lyon*
broché 3350 FB **relié** 3800 FB
- XIX P. BASTIEN, *Le Buste Monétaire des Empereurs Romains*.
Vol. I **relié** 6200 FB
Vol. II **relié** 6200 FB
Vol. I + II 11.900 FB
Vol III (Planches) *sous presse*

Greek numismatics and Archaeology, Essays in honor of Margaret THOMPSON.
relié 2800 FB

Studies in honor of Leo MILDENBERG **relié** 4950 FB

Mélanges de numismatique, offerts à Pierre BASTIEN
relié 5950 FB

Roman coins in the Princeton University Library, I: Republic to Commodus by B.E. LEVY and P.C.V. BASTIEN **relié** 3950 FB

Roman: **Les Numismates** par P. BASTIEN 720 FB

plus lointains, dont la thésaurisation s'achève par des pièces de Commode: Bouffioulx II⁽⁴⁾, Grand Leez⁽⁵⁾, Meuse namuroise⁽⁶⁾, etc...

La date tardive de notre ensemble est confirmée par la composition des trésors de Werken (Flandre Occ.), enfoui vers 267 après J.-C.⁽⁷⁾ et de Nismes (*terminus post quem*: 267/268). Les trois ensembles en question comprennent effectivement des grands bronzes de Domitien à Commode dans des proportions plus ou moins semblables.

	Chimay	Werken	Nismes	Wijnegem
Domitien	0	1	1	0
Nerva	0	0	2	0
Trajan	2	5	5	2
Hadrien	6	3	5	5
Antonin le Pieux	4	2	6	1
Marc Aurèle	2	4	6	3
Commode	2	5	4	1
indét. II ^{ème} s.	0	3	0	6
Philippe I	0	0	0	1
Trébonien Galle	0	0	0	1
Valérien-Gallien	0	4	1	0
Postume (antoniniens)	0	1	1	0
(bronzes)	0	74	1	0
TOTAL	16	102	32	20

Trésor de sesterces à Petigny. Domitien-Postume, dans *RBN*, 1961, pp. 214-227. M^{me} J. Lallemand nous a aimablement signalé que P. Van Pamel disposait de 4 sesterces d'Hadrien à Marc-Aurèle trouvés à 150 m de la route dont la construction a permis la découverte de Petigny II.

(3) Nismes (Nr.): THIRION, *Les trésors*, pp. 129-130, n° 219. J. LALLEMAND et M. THIRION, *Les trésors monétaires antiques du Musée de Namur*, dans *ASAN*, L, 1960-1961, pp. 111-118.

(4) Bouffioulx (Ht.): THIRION, *Les trésors*, p. 56, n° 33 (250 Ae de Néron à Crispine).

(5) Grand-Leez (Nr.): THIRION, *Les trésors*, n° 111 (14 sesterces d'Antonin le Pieux à Commode, sur un total inconnu).

(6) La partie publiée de ce trésor (THIRION, *Les trésors*, p. 179, n° 348 s'achève effectivement sous Commode. Toutefois, le *terminus post quem* doit être reporté de plus d'un demi-siècle car un ensemble inédit provenant du même dépôt contient 2 sesterces de Philippe I et 1 d'Otacia Severa (244-249 après J.-C.).

(7) Werken (Flandre Occ.): THIRION, *Les trésors*, pp. 173-174, n° 331; J. LALLEMAND, *RBN*, 1960, pp. 110-117: 23 bronzes de Domitien à Commode, 11 bronzes de Postume et 63 imitations, 1 antoninien de Postume et 4 de Gallien.

Plus encore, le trésor trouvé assez récemment à Wijnegem⁽⁸⁾ présente une similitude frappante avec le dépôt de Chimay. Le premier contient toutefois deux antoniniens d'argent frappés l'un sous Philippe I (244-249 après J.-C.), l'autre sous Trébonien Galle (252 après J.-C.).

Malgré son caractère partiel, le dépôt de Chimay présente toutes les caractéristiques des ensembles de bronzes enfouis au cours de la période 250-265. Il paraît être contemporain de ceux de Nismes I et de Petigny I et II, enfouis tous les trois à une douzaine de km plus à l'Est. Ils doivent sans doute être mis en relation avec les désordres monétaires de la seconde moitié du règne de Postume et la surévaluation des anciens sesterces (parfois grossièrement transformés en doubles sesterces par l'adjonction au burin d'une couronne radiée).

B. LE TRÉSOR DE DAILLY III

Depuis une trentaine d'années (en 1980), un cultivateur de Dailly (Hainaut) récolte régulièrement des sesterces et des moyens bronzes (*asses* et *dupondii* ?) dans une parcelle labourée située à proximité des « Haies de Frasnes » (cf. les trésors de Dailly I et II⁽⁹⁾) découverts respectivement en 1856 et 1871, à une centaine de mètres l'un de l'autre, au même lieu-dit).

Un archéologue amateur, M. Raoul Renard, qui nous a documenté à propos de cette trouvaille, a eu l'occasion de récolter lui-même un certain nombre de pièces qu'il a remises au fils du cultivateur (parti au Canada à l'époque de nos recherches). M. Renard ne se souvient pas exactement des types découverts, mais il se rappelle avoir recueilli des bronzes d'Hadrien et d'Antonin le Pieux. L'ensemble conservé par le fils du cultivateur comprenait ainsi entre 20 et 30 pièces.

Des prospections détaillées à l'emplacement de ces trouvailles ont montré l'absence totale de traces de constructions. Il est donc fort probable que nous sommes en présence d'un trésor de bronzes du Haut-Empire, dispersé par les labours. La date de constitution, faute de renseignement complémentaire, est à situer après 138-161 de notre ère.

(8) G. CUYT et J. VAN HEESCH, *Een Romeinse muntschat op de « Steenakker » te Wijnegem: sestertii en antoniniani uit de tweede en de derde eeuw*, dans *RBN*, 1979, pp. 165-172: 18 sesterces de Trajan à Commode et 2 antoniniens.

(9) Dailly I: THIRION, *Les trésors*, p. 65, n° 54. Publié par J. LALLEMAND, Dailly I (1856): deniers et antoniniens de Commode à Postume, *ASAN*, L, 1960-1961, pp. 86-110. Dailly II: THIRION, *Les trésors*, pp. 65-66, n° 55; publié par J. LALLEMAND, *Dailly II (1871): deniers et antoniniens de Septime Sévère à Valérien*, dans *ASAN*, L, 1960-1961, pp. 29-47.

Michel Moreaux. — Monnaies rares de la période constantinienne.

Au cours de l'année 1993, nous avons acquis trois monnaies du début du IV^e siècle qui ne figurent pas dans l'ouvrage de référence le plus généralement employé, c'est-à-dire le *RIC*. Nous avons pensé utile de décrire ces trois pièces, parfois signalées chez certains auteurs, mais qui manquent dans la plupart des collections et sont d'une grande rareté.

I. FOLLIS DE MAXIMIN DAIA :



Av. : MAXIMINVS P F AVG

Tête de Maximin aurée à droite.

Rv. : MARTI CO / N / SERVATORI

Mars debout vers la gauche est vêtu d'un costume militaire; il porte dans la main droite un globe surmonté d'une petite Victoire et, à la gauche, un bouclier et une lance pointant vers le sol. A l'exergue, PT.

Follis - 25 mm - 3,32 g. - 6 h.

La marque à l'exergue est celle de l'atelier de Ticinum, première officine, et elle correspond à la première émission faite dans cet atelier par Constantin après sa victoire sur Maxence.

Constantin entre à Ticinum en octobre 312: il y fait frapper monnaie au nom de Maximin (et de Licinius) jusqu'au mois de mai 313. Le type monétaire du dieu Mars debout vers la gauche et portant un globe surmonté d'une Victoire n'est utilisé à Ticinum que pendant cette courte période de huit mois.

Auparavant, l'atelier travaillait pour Maxence avec des types différents et, après la mort de Maximin, le type utilisé pour MARTI CONSERVATORI présente Mars debout à droite, appuyé de la main gauche sur un bouclier et tenant à la main droite une lance pointée vers le sol.

Le *RIC* VI ne présente pas notre pièce: ce revers n'est attribué qu'à Licinius⁽¹⁾ et à Constantin I⁽²⁾, il s'agit d'une émission considérée

(1) *RIC* VI, p. 298, n° 120.

(2) *RIC* VI, p. 298, nos 121 et 122.

comme rare. Sutherland précise : « MARTI CONSERVATORI (holding Victory), again rare, was struck for Constantine and Licinius; ... » (3). Aucune mention n'est faite de Maximin !

Un agrandissement montrerait plus clairement l'état de la pièce : le *follis* est presque superbe, ce qui supprime tout risque de mauvaise lecture.

Aucun auteur consulté ne cite notre pièce : H. Cohen et J. Maurice (4) n'y font pas allusion. Nous n'avons malheureusement pas eu accès à l'ouvrage de H. CASTRITIUS, *Studien zu Maximinus Daia*, Kallmünz, 1969, mais les catalogues de collections dont nous disposons n'illustrent pas notre *follis* (5).

II. NUMMUS DE CONSTANTIN II :



Av. : CONSTANTINVS IVN NOB C

Buste lauré, drapé et cuirassé à gauche.

Rv. : CAESARVM NOSTRORVM

VOT / V dans une couronne. A l'exergue •AQT•

Nummus - 19 mm - 2,78 g - 11 h.

Notre *nummus* d'Aquilée, de la troisième officine, est daté dans le *RIC* VII de l'année 321 et devrait porter le n° 95.

A cette époque, Constantin frappe monnaie pour deux Augustes, lui-même et Licinius I, et pour trois Césars : Crispus, fils de sa première épouse Minervina, Constantin II, fils de Fausta, et Licinius II, fils de Licinius et de Constantia, sœur de Constantin. Ces trois Césars ont été

(3) *RIC* VI, p. 278.

(4) H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, 8 vol., Paris, 1880-1892, vol. VII.

J. MAURICE, *Numismatique constantinienne*, 3 vol., Paris, 1908-1912.

(5) Y. AKAT, *Treasure of Incilipinar Definesi (308-314)*, Istanbul, 1986.

J. M. DOYEN, *Catalogue des monnaies antiques de la réforme monétaire de Dioclétien à la chute de l'Empire (294-476)*, Musées de Charleville-Mézières, 1986.

E. ERCOLANI COCCHI, *Catalogo della collezione numismatica di Carlo Piancastelli - Monetazione Romana Imperiale - 305 - 476*, Forlì, 1980.

R. WEILLER, *Catalogue des folles romains (Dioclétien - Licinius II)*, Lux., 1972.

A. S. ROBERTSON, *Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet. University of Glasgow. V. Diocletian (Reform) to Zeno*, Oxford, 1982.

nommés en 317, le 1^{er} mars. La légende VOT V s'explique clairement : l'émission commémore les VOTA SOLVTA, les vœux pour cinq années accomplies (en fait, les Césars sont dans leur 5^e année).

P. Bruun, dans le *RIC* VII, propose comme légende d'avers de Constantin II pour la marque d'atelier .AQT. : CONSTANTINVS IVN NOB CAES; cette légende est la seule attribuée à Constantin II pour les références 93 (buste lauré, drapé et cuirassé, vu de dos), 94 (buste lauré, drapé et cuirassé), 95 (buste lauré, drapé, cuirassé, vers la gauche — notre pièce) et 96 (buste lauré et cuirassé).

Il note en remarque pour la pièce 96 : « Dattari, p. 491 records similar coins, but of obv. legend CONSTANTINVS IVN NOB C; off. S, T: these have yet to be confirmed. » (6)

En fait, Bruun n'a travaillé pour cette émission que sur le matériel de Londres, Oxford et Vienne. Nous pensons que l'examen du matériel d'autres musées permettrait de trouver d'autres exemplaires de monnaies comparables à la nôtre et de « confirmer » quatre pièces de Constantin II, plus rares que les types décrits par P. Bruun, mais envisageables avec une légende « NOB C ».

Ajoutons que l'émission précédente d'Aquilée, portant la marque AQT et datée par Bruun de 320-321 (7), donne pour Constantin II la légende d'avers CONSTANTINVS IVN NOB C, qui est la forme habituelle utilisée à Aquilée pour ce prince. Il était tout à fait logique d'attendre pour l'émission de 321 cette même légende familière aux graveurs d'Aquilée.

III. NUMMUS DE LICINIUS II :



Av. : LICINIUS IVN NOB CAES

Buste lauré et cuirassé à gauche.

Rv. : VIRTVS / EXERCIT

Deux captifs assis de part et d'autre d'un étendard portant l'inscription VOT XX. A l'exergue PTR

(6) R. BRUUN, *RIC* VII, p. 404. Une pièce identique à la nôtre est illustrée par L. SABETTA, *Contributo al VII volume del « Roman Imperial Coinage », RIN*, 1977, pl. II, n° 29.

(7) *RIC* VII, p. 402, n° 74 à 77.

Nummus - 20 mm - 2,90 g - 5 h.

Notre *nummus* de Trèves, première officine, correspond à l'émission de 320, aux pages 187 et 188 du *RIC VII*. Cependant, notre pièce s'écarte des monnaies décrites par P. Bruun ⁽⁸⁾ en les trois particularités suivantes.



- a) La marque d'atelier de notre *nummus*: PTR n'existe pas dans le *RIC* pour les monnaies au type VIRTVS | EXERCIT; les trois émissions portent les marques suivantes:

en 320: $\frac{* |}{\bullet \text{PTR}}$ et $\frac{|}{\bullet \text{PTR}}$ en 321: $\frac{T | F}{\bullet \text{PTR}}$

or, l'agrandissement de notre *nummus* ci-dessus ne montre aucune trace de globule devant PTR.

- b) La titulature de l'avvers LICINIVS IVN NOB CAES et le buste à gauche n'apparaissent que dans l'émission suivante avec la marque d'atelier $\frac{T | F}{\bullet \text{PTR}}$ ⁽⁹⁾.
- c) Le buste lauré, drapé et cuirassé tourné vers la gauche, comme pour l'avvers de notre monnaie, n'est signalé chez Bruun que pour cette émission de 321 portant la marque d'atelier $\frac{T | F}{\bullet \text{PTR}}$

Le type habituel pour Licinius II, à Trèves en 320 est le buste *radié* drapé et cuirassé, tourné vers la droite.

L'absence de globule devant PTR ne pose pas grand problème: il semble que pour cette émission le globule ait souvent été omis dans la gravure du revers, comme Bruun le signale en p. 188 ⁽¹⁰⁾.

(8) *RIC VII*, p. 188, n°s 271-272.

(9) *RIC VII*, p. 189, n° 298.

(10) *RIC VII*, cf. notes 266, 267, 269, 272, 274, 275 et 276.

H. Cohen ⁽¹¹⁾ décrit un « P. B. » qui correspond au nôtre, tant pour l'avvers que pour le revers, mais, selon son habitude, sans indiquer la marque d'atelier, ce qui ne nous est donc pas directement utile.

P. N. Schulten ⁽¹²⁾ ne signale pas notre pièce; Jean-Marc Doyen nous a aimablement aidé en nous signalant que ce *nummus* manque aussi bien chez Robertson ⁽¹³⁾ que chez Voetter ⁽¹⁴⁾.

P. Bruun, lui, précise ⁽¹⁵⁾: « Maur., *loc. cit.*, rev. VIII. 19, records an obv. LICINIVS IVN NOB CAES, buste B4 l., in P (14440): *not to be found.* »

Il s'agit exactement de notre *nummus*:

- marque PTR sans globule,
- titulature LICINIVS IVN NOB CAES,
- buste semblable à celui de notre pièce (B4 l).

Il semble bien, dans l'état actuel de nos recherches que seul Maurice a eu connaissance de notre monnaie, qui est certainement d'une très grande rareté puisque P. Bruun a pu la déclarer introuvable.

Les monnaies de Licinius II, pour cette émission de Trèves sont renseignées R3 ou R4 et figurent peu dans les collections consultées, aussi serions-nous reconnaissant à tout lecteur qui pourrait nous signaler d'autres *nummi* semblables au nôtre.

Des renseignements complémentaires sur le *folles* de Maximin décrit en début d'article nous seraient également profitables, étant donné le peu de matériel que nous avons pu réunir sur cette émission de Ticinum ⁽¹⁶⁾.

(11) *Op. cit.*, vol. VII, p. 222, n° 68.

(12) Peter N. SCHULTEN, *Die Römische Münzstätte Trier von der Wiederaufnahme ihrer Tätigkeit unter Diocletian bis zum Ende der Folles-Prägung*, Frankfurt/Main, 1974, p. 27.

(13) A. S. ROBERTSON, *Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet, University of Glasgow. Vol. V Diocletian (Reform) to Zeno*, Oxford, 1982.

(14) O. VOETTER, *Die Münzen der römischen Kaiser, Kaiserinnen und Caesaren von Diocletianus (284) bis Romulus (476). Katalog des Hinterlassenen Sammlung und Aufzeichnungen des Herrn Paul Gerin*, Wien, 1921.

(15) *RIC VII*, note pour le n° 272.

(16) Émission mal représentée également dans l'importante collection de Franco ROLLA: M. CHIARAVALLE, *Le monete di Ticinum nella collezione di Franco Rolla*, Milan, 1987.

BIBLIOGRAPHIE

J. LALLEMAND, *Les trésors 17 et 18 de Tournai. Antoniniens de Victorin et des Tétricus*, Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 1992 (Monographie d'Archéologie Nationale, 7), 4^e, 88 p. dont 18 pl. photographiques.

La publication de deux trésors monétaires antiques acquis par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire en 1988 constitue la première étude numismatique du plus important musée belge.

Les deux dépôts, découverts à quelques mètres l'un de l'autre, dans le cœur historique de Tournai, paraissent complets : le premier (Tournai 17), constitué sous le règne de Victorin, a été livré préclassé par ses inventeurs. La présence de monnaies rares de Lélien (2 ex.) ou de Marius (26 ex.) montre qu'aucun tri n'a été effectué. En revanche, il n'existe aucun doute pour Tournai 18 : les inventeurs ont résisté à la tentation de vider le vase en terre cuite de son contenu métallique, et l'ensemble est parvenu absolument intact au musée. C'est la première fois en Belgique que le numismate se trouve en face d'un document laissé dans l'état de son abandon, dix-sept siècles auparavant.

L'étude minutieuse de M^{me} Lallemand est divisée en deux parties, chacune dévolue à l'un des deux dépôts.

1. Tournai 17.

Les 1938 monnaies de Tournai 17 se répartissent entre le règne d'Elagabale et celui de Probus. Toutefois, malgré l'existence de 2 monnaies d'Aurélien (270-275), d'un Tacite (275-276) et de 3 Probus (276-282), il est clair que la thésaurisation date de la fin du règne de l'usurpateur gallo-romain Victorin (269-271), attesté par 260 antoniniens. Il existe donc un délai de plus de 10 ans (les deux dernières monnaies ont été frappées en 281) entre la fin de la constitution du trésor et son enfouissement, moment auquel le propriétaire s'est hâté de rajouter quelques pièces dont il disposait à cet instant précis (cette date elle-même est impossible à préciser : elle se situe sans doute entre 281 et la réforme de Dioclétien en 294). Ce curieux phénomène de « queue » est beaucoup plus fréquent qu'on le suppose, et il convient d'être extrêmement prudent en attribuant à la date de la dernière pièce (ou même du dernier groupe de pièces) la mise en terre du pécule d'un individu.

La pièce la plus ancienne de Tournai 17 est un antoninien d'Elagabale de l'émission de 218-219. Les plus récentes parmi les monnaies des empereurs légitimes sont 10 antoniniens de Quintille et un Claude II *divus* frappé au début du règne d'Aurélien. La série des empereurs gaulois débute avec 866 monnaies de Postume et s'achève par 8 antoniniens de Victorin : 5 de la 5^{ème} émission frappée dans l'atelier principal, et 3 de la 5^{ème} émission de l'atelier secondaire.

Le numéraire antérieur à 253, de meilleur aloi que par la suite, est en principe presque absent des trésors enfouis après 269. Tournai 17 se classe dans la bonne moyenne, puisque son propriétaire a encore réuni 150 antoniniens de qualité (soit un peu plus de 6% du total). D'un point de vue strictement numismatique, les monnaies des empereurs légitimes n'apportent rien de bien particulier en tant que raretés. M^{me} Lallemand attire seulement notre attention sur 5 hybrides de la période 253-260.

Le monnayage des usurpateurs gallo-romains demandait une étude beaucoup plus poussée. L'auteur, avec sa sagacité habituelle, s'y est attaché avec beaucoup de bonheur. De même, l'attention de M^{me} Lallemand s'est portée sur les imitations (49 ex., soit 2,55% de l'ensemble), dont pas moins de 28 sont au nom de Postume. D. Hollard s'est chargé d'étudier les liaisons de coins entre le matériel provenant de son fonds documentaire et les pièces de Tournai 17 : ses recherches furent couronnées de succès, puisque 11 ex. partagent leurs coins avec parfois 4 autres monnaies découvertes en Gaule ou en Bretagne. Les fraudes tournaisiennes sont en cuivre argenté, dont le titre varie de 22,4 à 0,5%, comme le montre une analyse de la composition métallique (portant sur 35 ex. de Tournai 17, et 3 de Tournai 18) réalisée par M. Luc Maes à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

2. Tournai 18.

Le petit dépôt de Tournai 18 — 437 pièces — a été livré intouché, comme nous l'avons vu plus haut.

M^{me} Lallemand a donc pu étudier la stratigraphie intérieure du récipient (pp. 46-47). Les pièces, sorties une à une et numérotées, ont été étudiées statistiquement par groupe de 50. Il en ressort que les monnaies les plus récentes, celles de Tétricus II, se rencontrent très nettement dans la couche supérieure. Dès lors, il est assuré que l'épargne fut réalisée progressivement dans le récipient en question : il s'agit bel et bien d'une tirelire ! Les monnaies les plus anciennes de Tournai 18 sont des antoniniens émis à Rome en 255-256. Les espèces de l'Empire gaulois l'emportent très nettement sur celles des empereurs de Rome (74%/26%). Au moment où le trésor a été constitué, les antoniniens émis durant le règne conjoint de Valérien et de Gallien (253-260) avaient déjà pratiquement disparu de la circulation. En revanche, le règne seul de Gallien (260-268) est encore assez bien représenté (62 ex. : 13,18%), principalement grâce aux productions de la capitale. Signalons un curieux antoninien de Salonine portant au revers la légende IVNO GENETRIX au lieu de IVNO REGINA (le qualificatif *genetrix* est en principe réservé à Vénus). L'intérêt de cette curiosité est de montrer, grâce à une faute d'inattention du graveur, que les deux types « appartiennent à la même période et presque certainement à la même émission ».

Les successeurs de Gallien, Claude II et Quintille, apportent 8,47% de l'ensemble, et le numéraire de consécration de Claude II *divus*, attesté

ici par une unique pièce, placent Tournai 18 quelque peu à part dans le classement des trésors contemporains. De même, les 3,43% des monnaies de Postume, tout comme les 20,14% de Lélien-Marius-Victorin font du dépôt tournaisien l'un des moins riches (en métal fin) de cette époque. En revanche, Tétricus I et II sont fort bien représentés, avec 44,16% de l'ensemble. En effet, Tournai 18 fut constitué au cours de ce règne, plus précisément pendant la 4^{ème} émission de l'atelier principal, alors que l'émission 6 de l'atelier secondaire commençait seulement à circuler. Les séries 7 et 8 sont, elles, totalement absentes (alors qu'elles sont courantes dans les dépôts postérieurs à la chute des Tétrici). M^{me} Lallemand conclut : « Tournai 18 est un trésor de circulation qui se termine par les premières émissions de Tétricus II. Il a très probablement été constitué en 273 ».

Les imitations atteignent un peu plus de 8% du total ; deux pièces copiant des types de Postume sont liées par les coins à des monnaies de Cunetio (GB) ou de Rocquencourt (F).

* * *

Les trésors de Tournai 177 et 18 appartiennent sans nul doute à la catégorie des cachettes monétaires multiples (J.-P. Callu a recensé au moins 40 cas semblables). Le trésor 17, à tendance thésaurisante, a été constitué sous Victorin et enfoui sous Probus (ou plus tard). Le trésor 18, fait d'espèces alors en circulation, s'achève sous Tétricus. Comme le note fort justement M^{me} Lallemand, « il n'est pas exclu que le propriétaire des trésors ait continué son épargne après 273 et enfoui le tout après 282. Comme le vase de Tournai 18 était rempli, il aurait dû employer un nouveau récipient. Il resterait alors à découvrir un troisième trésor contenant toutes les émissions de Tétricus et les imitations, fort nombreuses après 274... ».

Jean-Marc DOYEN

NOUVELLES DES ÉDITIONS DU CEN

- Le volume 7 des *TCEN* (Travaux du Cercle d'Études Numismatiques), Simone SCHEERS, *Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne (France, Somme)*, est épuisé. Adressez-vous à nos annonceurs, qui ont peut-être encore des exemplaires en stock.
- Le volume 3 des *DCEN* (Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques), Henri POTTIER, *Le monnayage de folles lourds en Syrie pendant la guerre perso-byzantine*, est annoncé pour 1995.